



**CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2018
COMPTE-RENDU**

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 7 décembre 2018

Le 13 décembre deux mil dix-huit, à vingt heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de LE BOULAY s'est réuni, en séance ordinaire, au lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Madame Stéphanie WERTHEIMER, Maire.

Etaient présents : Mmes WERTHEIMER Stéphanie, BORDE Mylène, BOUHOURS Véronique, RENARD Martine, M. BEGEY Stéphane, BRUNEAU Jean-Luc, GARET Christian, GASCHET Jean-Pierre, JOUANNEAU Jacky, PRIMAULT Stéphane, QUID'BEUF Marc, TERCINET Fabrice.

Absente excusée : Mme OUDIN Muriel donne pouvoir à M BRUNEAU Jean-Luc.

Absents : MICHENEAU Christian, ROUSSEAU Christophe

Mme Mylène BORDE a été nommée secrétaire de séance.
Monsieur Cyril REBILLARD, secrétaire de mairie, est auxiliaire de séance.

Prochains Conseils Municipaux :

- Jeudi 17 janvier 2019 à 20 h.15
- Jeudi 7 mars 2019 à 19 h.30
- Jeudi 4 avril 2019 à 20 h.15

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 23 novembre 2018

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de valider le procès-verbal du 23 novembre 2018. Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du 23 novembre 2018.

Décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du CGCT

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises en application de l'article L. 2221-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Date	Désignation	Montant
26/11/2018	Engagement LA CHOCOLATIERE ballotins chocolats fin d'année	238,00 €
26/11/2018	Engagement LA POSTE timbres	600,00 €
29/11/2018	Engagement INTERMARCHE Bougies pour animations Noël	50,00 €
29/11/2018	Engagement AUCHAN Sapins pour décoration Noël	390,00 €
29/11/2018	Engagement IKEA jeux pour classe	38,49 €
29/11/2018	Engagement FNAC jeux pour classe + livres pour secrétariat	108,07 €
03/12/2018	Engagement CULTURA jeux pour classe	39,18 €
03/12/2018	Engagement SIGNAL CONCEPT plaques numérotées	298,00 €
06/12/2018	Engagement CELLIER LEONARD DE VINCI boissons pour vins d'honneur	480,00 €
06/12/2018	Engagement INTERMARCHE décoration de Noël	200,00 €
10/12/2018	Engagement INTERMARCHE papier cadeau	50,00 €
13/12/2018	Engagement LES SERRES DE ST MARTIN fleurs pour colis Noël	275,00 €
13/12/2018	Engagement CULTURA jeux pour classe	100,00 €

Finances

Décision modificative n°5 – Budget Communal

Madame le Maire propose une décision modificative au budget principal car les crédits ouverts pour les charges de personnels ne sont pas suffisants. Effectivement le rappel de salaire de l'agent technique a été important, les remplacements d'agents absents plus nombreux et les heures du secrétaire de mairie pour la communauté de communes non prévues. De plus, l'accélération de la mise en place du nouveau logiciel nous a obligés à payer un abonnement avant 2019, il nous faut donc créditer la ligne correspondante.

Madame le Maire propose la décision modificative ci-dessous :

INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chapitre) - opération	Montant (€)	Article (chapitre) - opération	Montant (€)
2051 (20) : concessions et droits similaires	1 200,00	021 (021) : virement de la section fonctionnement	1 000,00
2183 (21) : matériel de bureau et matériel informatique	-200,00		
	1 000,00		1 000,00

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (chapitre) - opération	Montant (€)	Article (chapitre) - opération	Montant (€)
023 (023) : virement à la section investissement	1 000,00		
617 (011) : Etudes et recherches	-1 000,00		
6232 (011) : fêtes et cérémonies	-3 000,00		
6411 (012) : personnel titulaire	9 500,00		
6531 (65) : indemnités	-3 200,00		
6534 (65) : cotisation de sécurité soc.	-400,00		
65548 (65) : autres contributions	-1 400,00		
6558 (65) : autres contributions obli.	-500,00		
65888 (65) : autres	-1 000,00		
	0,00		

Total dépenses	1 000,00	Total recettes	1 000,00
-----------------------	-----------------	-----------------------	-----------------

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative à l'unanimité

Tarif Redevance Occupation du Domaine Public provisoire pour l'électricité et de gaz

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a la possibilité de voter une redevance d'occupation du domaine public provisoire pour les interventions de travaux électriques sur le territoire de la commune. Après exposition des modalités du calcul de la redevance, le Conseil Municipal vote sa mise place à l'unanimité.

Tarifs cimetière 2019

Madame le Maire propose de fixer les tarifs des concessions du cimetière pour 2019. Les tarifs actuellement en vigueur ont été mis en application le 1^{er} juillet 2016. Madame le Maire propose que les tarifs des concessions soient augmentés de 5 € et les tarifs de dispersion des cendres et des inhumations de 2 €

Madame le Maire propose les tarifs suivants :

Concessions Tombes	
Temporaire 15 ans.....	105,00 €
Trentenaire.....	165,00 €
Concessions mini tombes	
Temporaire 15 ans.....	55,00 €
Trentenaire.....	85,00 €
Concessions columbarium	
Temporaire 15 ans.....	205,00 €
Trentenaire.....	405,00 €
Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir.....	32,00 €
Plaque commémorative à la charge de la famille (les plaques seront commandées et posées par la commune. Le coût de la plaque sera ensuite refacturé à la famille)	
Taxe d'inhumation (applicable à chaque inhumation).....	52,00 €

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative à l'unanimité.

Ressources Humaines

Régime indemnitaire – Modification du RIFSEEP

Madame le Maire informe que le secrétaire de Mairie est nommé au grade de rédacteur à partir du 15 décembre 2018. Il est donc nécessaire de revoir le régime indemnitaire en place car il n'est pas applicable au grade de rédacteur. Des propositions sur le RIFSEEP pour les catégories B ont été soumises à l'avis du comité technique du centre de gestion d'Indre-et-Loire qui a rendu un avis favorable. Il est proposé, pour le groupe 1 de la catégorie B, une Indemnité de Fonction de Sujétion de d'Expertise annuelle de 3 300 € maximum et un Complément Indemnitaire Annuel de 1 320 €. Les autres dispositions précédemment prises restent en vigueur. Le Conseil Municipal approuve cette proposition à l'unanimité.

Charte sur les Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une charte sur les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication a été établie suite à un travail commun des secrétaires de mairie de Les Hermites et de Le Boulay. Cette charte a été proposée au comité technique du centre de gestion d'Indre-et-Loire qui a rendu un avis favorable. Après exposé de Madame le Maire, le Conseil Municipal approuve la charte à l'unanimité.

PROJETS

Centre bourg

Madame le Maire rappelle que la commune du Boulay a travaillé sur les aménagements possibles des espaces publics du centre bourg ainsi que sur les liaisons piétonnes. Suite aux commissions ayant mené cette réflexion et la transcription de l'ADAC, il importe désormais d'opérer la validation des

choix, ainsi que le phasage du projet. Chaque élu ayant pu faire la lecture et l'analyse du projet, Madame Le Maire souhaite que chacun exprime sa dernière réflexion.

Madame le Maire informe que le projet du City stade est lancé pour un montant prévisionnel de 75 000 euros, subventionnés à hauteur de 50 %. Les conseillers s'interrogent sur la pertinence du stationnement de la place, sur l'emplacement des toilettes publiques et les accès à la mairie. L'étude sera revue afin d'apporter des éléments au maître d'œuvre qui sera choisi ultérieurement.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Trail de Dé-Boulay : changement de date. Report au dimanche 28 avril 2019
- ✓ SIAEP : Après les études, les travaux de l'unité de « déferrisation » La Brosquin vont commencer prochainement. 45 000 € HT de travaux sont budgétés pour la commune de Le Boulay. La société ADES de Saint-Avertin a été choisie pour ces travaux.
- ✓ SIEIL : un mât d'éclairage public se met constamment en défaut rue de l'agriculture. Une demande va être faite auprès du SIEIL pour cerner le problème.
- ✓ Salle des fêtes : un panneau d'affichage sera posé au niveau du bar.
- ✓ Commission communication : les prochaines réunions auront lieu les 4 avril 2019 à 19 h, 12 septembre 2019 à 19 h, 21 novembre 2019 à 19 h.
- ✓ Madame le Maire informe le conseil municipal que l'agent technique remplaçant cessera ses fonctions au sein de la commune le 29 décembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30